CC du Sor et de l'Agout : finances de l’intercommunalité

Intercommunalité · 23 850 habitants · comptes 2025

Pour l’exercice 2025, CC du Sor et de l'Agout affichait un encours de dette de 6,9 M€, soit 290 € par habitant, une épargne brute égale à 9,5 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 4,9 ans.

Dette par habitant
290 €
6,9 M€ au total

Capacité de désendettement
4,9 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d’épargne brute
9,5 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
560 € / hab.
13,4 M€ au total

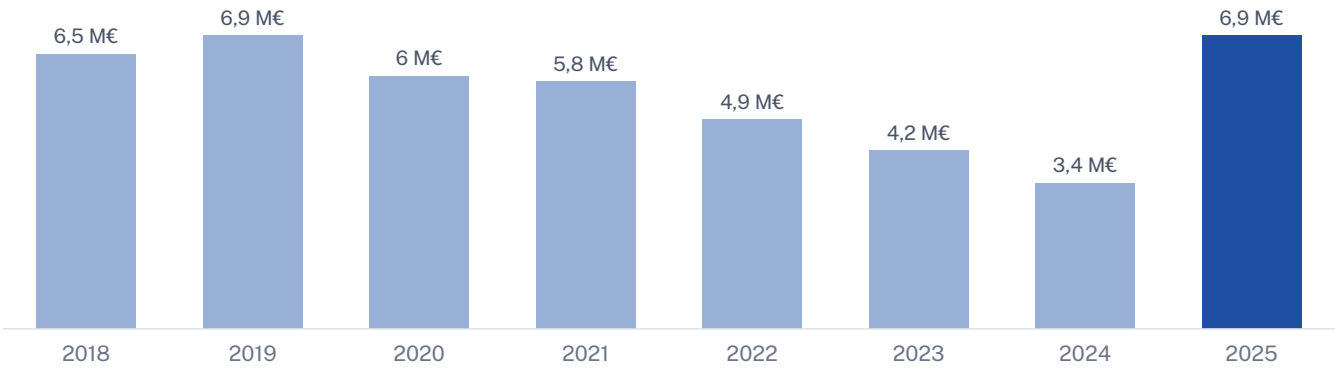
Les comptes de l’intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l’exercice 2025 publiés par l’OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n’est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d’être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	560 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	47 %	263 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Lui reste-t-il de l’argent en fin d’année ?	9,5 %	59 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Est-elle endettée ?	290 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Investit-elle ?	193 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Combien rapportent les impôts locaux ?	30 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 6,5 M€ en 2018 à 6,9 M€ en 2025 (+6,8 %). Valeur la plus basse : 3,4 M€ en 2024.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	6,5 M€	18,2 %	3,7 ans	2,2 M€
2019	6,9 M€	18,1 %	3,8 ans	2,5 M€
2020	6 M€	31,1 %	1,7 ans	1,9 M€
2021	5,8 M€	24 %	2,2 ans	1,7 M€
2022	4,9 M€	6 %	7,1 ans	1,9 M€
2023	4,2 M€	19,4 %	1,8 ans	2,9 M€
2024	3,4 M€	17 %	1,4 ans	2,6 M€
2025	6,9 M€	9,5 %	4,9 ans	4,6 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CC du Sor et de l'Agout
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	1,2 M€ pour 12 projets
Part du coût des projets payée par l'État	20,5 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	aucune aide publiée

Année	Dotation	Projet	Subvention
2025	DETR	maison de sante pluridisciplinaire de Puylaurens	275 630 €
2024	DETR	Maison de sante pluridisciplinaire de puylaurens	275 630 €
2023	DETR	Construction d'un CLSH intercommunal à Dourgne tranche 2	169 747 €
2025	DETR	Projet de developpement touristique et sportif et mise en securite des cheminements et mobilites douces eclairage du lac des aigrettes et des pistes bmx base de loisirs les etangs 81710 saix	25 027 €
2024	DETR	Videosurveillance	9 998 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.